

MASTER PRATIQUE DES DROITS FONDAMENTAUX

Direction du Master

Laurence GAY

Chargée de Recherches au CNRS
Directrice adjointe de l'Institut Louis Favoreu

Ariane VIDAL-NAQUET

Professeur à Aix-Marseille Université

SEMESTRE 3 (30 CRÉDITS)

UE1 SYSTÈMES DE PROTECTION (8 CRÉDITS, 10 H/COURS)

Droit du procès – Principes directeurs
Protection contentieuse en droit pénal
Protection contentieuse en droit civil
Protection contentieuse en droit européen
Protection contentieuse en droit administratif
Protection non contentieuse des droits fondamentaux

UE2 ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET INTERNATIONAL (4 CRÉDITS, 10 H/SÉMINAIRE)

Les débiteurs des droits fondamentaux
Droits fondamentaux comparés
Lobbies, associations, ONG et protection des droits fondamentaux

UE3 PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES (8 CRÉDITS, 10 H/SÉMINAIRE)

Droits fondamentaux des étrangers et réfugiés

Droit international humanitaire (cours en anglais)

Égalité, discrimination, minorités

Les états d'exception et régimes de crise

Droits fondamentaux et privation de liberté

UE4 QUESTIONS CONTEMPORAINES DES DROITS FONDAMENTAUX (6 CRÉDITS, 12 H/SÉMINAIRE)

Droit, religions, laïcité

Les droits de l'environnement

Liberté, propriété et vie privée dans l'économie numérique

UE5 SÉMINAIRES PRATIQUES (4 CRÉDITS)

Clinique de droits fondamentaux (15 h)

Conférences d'actualité (10 h)

SEMESTRE 4 (30 CRÉDITS)

Mémoire

Ou

Stage